

NOM :

PRÉNOM :



**QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLE**  
**JOURNÉE DE PRÉ-SAISON**  
**Samedi 10 septembre 2016**  
**La Pommeraye**

**Pour toutes les questions nous sommes dans le cadre d'un championnat senior départemental.**

**Q1 :** Sur une tentative de passe de B5 vers B56, le ballon touche accidentellement le cercle et B19 le récupère immédiatement. L'équipe B aura droit à une nouvelle période de 24s pour tirer au panier.

Vrai

Faux

**Q2 :** Alors que B6 récupère un rebond défensif et lance une contre-attaque par le dribble, A33 tente de le suivre mais s'écroule et crie de douleur à cause de crampes. L'arbitre décide d'arrêter le jeu immédiatement. Il a fait une juste application du code de jeu.

Vrai

Faux

**Q3 :** Au début du match, le coach A veut inscrire A20 sur la feuille de marque mais précise qu'il n'arrivera qu'au milieu du match et qu'il présentera sa licence à ce moment-là. L'arbitre peut-il accepter cette demande ?

Oui

Non

**Q4 :** Alors que B65 est dans la raquette depuis 3s, l'arbitre en responsabilité s'apprête à siffler mais s'aperçoit que B36 a commencé un mouvement de tir à 3 points. Que doit faire l'arbitre ?

S'abstenir de siffler

Siffler immédiatement

**Q5 :** Suite à un tir à 2 points de B24, B65 frappe le ballon au rebond et l'envoie dans sa zone arrière où B1 en prend contrôle. Cette action est légale, le jeu doit se poursuivre.

Vrai

Faux

**Q6 :** Dès lors que nous rentrons dans les 2 dernières minutes de la deuxième mi-temps et s'il n'en a pas pris avant, un entraîneur ne pourra plus prendre que deux temps-morts dans cette fin de match.

Vrai

Faux

**Q7 :** Un entraîneur joueur disqualifié pour avoir pris 2 fautes techniques en tant que joueur peut continuer à coacher mais ne pourra plus rentrer en jeu.

Vrai

Faux

**Q8 :** Pendant le jeu et dans son dos, l'arbitre entend des propos irrespectueux venant du banc. En se retournant, il voit clairement le remplaçant A28 debout qui lui crie dessus. La faute technique que doit imputer l'arbitre ne comptera pas dans les fautes d'équipe.

Vrai

Faux

**Q9 :** Le joueur A7 se présente en début de rencontre alors qu'il n'est pas dans le 5 de départ. L'arbitre s'en aperçoit. Une faute technique doit être sifflée au coach A.

Vrai

Faux

**Q10 :** Dans la salle où se joue la rencontre, il y a moins de 2 mètres entre le mur et la ligne de touche. Le joueur A7 effectue la remise en jeu mais B8 le gêne fortement. L'arbitre doit demander à B8 de se reculer d'un mètre.

Vrai

Faux

NOM :

PRÉNOM :

**Q11 :** A9 tire au panier. Le ballon rebondit sur l'anneau et touche ensuite le dessus du panneau. Le ballon retombe dans les mains de A14 qui tire et marque un panier. L'arbitre doit :

- Siffler violation.
- Lever le bras main ouverte.
- Refuser le panier.
- Ne pas siffler.
- Accorder le panier.

**Q12 :** L'écran est légal lorsque le joueur qui fait un écran sur un adversaire :

- Est stationnaire lorsque le contact se produit.
- Se déplace vers l'arrière.
- Se déplace latéralement.
- A les deux pieds au sol lorsque le contact se produit.

**Q13 :** Une faute technique est sifflée à l'entraîneur adjoint de l'équipe A.

- Elle sera notée « C ».
- Elle sera notée « B ».
- Elle comptera dans les fautes d'équipe.
- Elle ne comptera pas dans les fautes d'équipe.

**Q14 :** Lors d'une remise en jeu de possession alternée pour l'équipe A, une violation est sifflée par l'arbitre à A8 qui a mis plus de 5 secondes à faire la passe.

- Le ballon sera donné à l'équipe B.
- La remise en jeu se fera au même endroit.
- La flèche est tournée et la prochaine possession alternée sera pour l'équipe B.
- La flèche n'est pas tournée et la prochaine possession alternée sera pour l'équipe A.

**Q15 :** Le joueur A11 tire en l'air, alors que le ballon a quitté ses mains, il retombe sur le défenseur B5. L'équipe A est en pénalité.

- Cette faute est une faute d'équipe qui contrôle le ballon.
- Cette faute est une faute d'équipe qui ne contrôle pas le ballon.
- La réparation sera une remise en jeu à l'endroit le plus proche de la faute.
- La réparation sera deux lancers-francs pour B5.

**Q16 :** A6 tire au panier en l'air. Alors qu'il a lâché le ballon, il retombe sur un pied lorsque B8 qui voulait le contrer, retombe sur lui.

- L'action de tir est terminée car le ballon a quitté les mains de A6.
- L'action de tir n'est pas terminée car A6 n'a posé qu'un pied au sol.
- La réparation sera une remise en jeu pour A.
- La réparation sera deux lancers-francs pour A6.

**Q17 :** Le remplaçant de B5 veut entrer en jeu.

- L'entraîneur peut demander le remplacement.
- L'entraîneur adjoint peut demander le remplacement.
- Le remplaçant de B5 peut demander son remplacement en faisant le geste conventionnel.
- Le remplaçant de B5 peut demander son remplacement en s'asseyant sur la chaise prévue à cet effet.

NOM :

PRÉNOM :

**Q18** : A4 dribble vers sa zone avant, pose les deux pieds sur la ligne médiane, passe le ballon à A5 qui le reçoit à cheval sur la ligne médiane.

- C'est une violation de retour en zone arrière.
- Le décompte des 8 secondes continue à courir.
- A5 peut dribbler à son tour en zone arrière.

**Q19** : Alors que l'équipe A est dans la pénalité, A12 commet une faute offensive sur B10. L'arbitre siffle et doit :

- Accorder deux lancers-francs à B10.
- Accorder deux lancers-francs pour n'importe quel joueur de l'équipe B.
- Procéder à une remise en jeu pour l'équipe B.
- Rendre la balle à l'équipe qui en bénéficie selon la flèche d'alternance.

**Q20** : B7 tire des lancers francs. Lors du dernier lancer, A13 et B9 entrent en même temps dans la zone restrictive avant que le ballon ne quitte les mains du tireur de LF. Le lancer franc est raté. L'arbitre doit :

- Redonner un lancer-franc à tirer à B7.
- Donner le ballon à l'équipe A pour une remise en jeu.
- Donner le ballon à l'équipe B pour une remise en jeu.
- Donner le ballon à l'équipe qui dispose de la possession alternée.

NOM :

PRÉNOM :

# Réponses

---

**Q1** : Vrai.

Article 50.5. Dès lors que le ballon touche l'anneau pendant que le chronomètre de jeu est en marche, il y aura remise à 24 secondes.

**Q2** : Faux.

Article 5.2. Si le joueur blessé n'est pas en danger, il n'y a aucun lieu d'arrêter le jeu. Le jeu sera arrêté lorsque l'action en cours (ici la contre-attaque) sera terminée.

**Q3** : Oui.

Article 37 du règlement sportif départemental (article 35 du règlement sportif régional). Un joueur a le droit d'arriver en retard. Si le coach ne peut présenter la licence du joueur, alors aucun numéro de licence sera indiqué et l'identité de la personne sera vérifiée avant qu'il n'entre sur le terrain.

**Q4** : S'abstenir de siffler.

Article 21.1.2. Une tolérance est appliquée lorsqu'un joueur ou son coéquipier est en action de tir.

**Q5** : Vrai.

Articles 14.1.3 (contrôle du ballon) et 30.1.1 (retour en zone). Le contrôle de balle se termine lorsqu'il y a tir. B65 ne contrôle pas le ballon. Pas de contrôle de balle en zone avant = pas de retour en zone.

**Q6** : Vrai.

Article 18.2.5. Le marqueur barrera la première case des temps-mort, et le chronométreur affichera un temps-mort sur le panneau d'affichage au premier ballon mort, afin d'indiquer qu'il ne reste que 2 temps-mort à l'équipe.

**Q7** : Faux

Article 36.3.3. Le joueur est disqualifié suite à sa deuxième faute technique joueur (T). Une personne disqualifiée doit se rendre dans les vestiaires, si le joueur est également entraîneur, il ne pourra donc plus assumer cette fonction, l'entraîneur adjoint ou le capitaine à défaut prendra les fonctions d'entraîneur.

**Q8** : Vrai.

Article 36.3.2. A28 étant un remplaçant, c'est un membre du banc, la faute sera imputée à l'entraîneur (B). La faute ne comptera donc pas dans les fautes d'équipe, et elle ne sera pas reportée au verso de la feuille de marque.

**Q9** : Faux.

Interprétation 7.4. Le joueur doit être remplacé sans sanction par celui du cinq de départ qui aurait dû démarrer la rencontre.

**Q10** : Vrai.

Article 17.3.2. Pendant la remise en jeu, les autres joueurs ne doivent pas se tenir à moins d'un mètre du joueur effectuant la remise en jeu lorsque l'espace libre de tout obstacle à l'endroit de la remise en jeu est inférieur à deux mètres de la ligne de touche.

**Q11** : [4] Ne pas siffler. [5] Accorder le panier.

Article 23.1.2. Seule la face arrière du panneau est hors des limites du terrain.

**Q12** : [1] Est stationnaire lorsque le contact se produit. [4] A les deux pieds au sol lorsque le contact se produit.

Article 33.7. L'écran est légal lorsque le joueur qui fait un écran sur un adversaire : est stationnaire (à l'intérieur de son cylindre) lorsque le contact se produit, et a les deux pieds au sol lorsque le contact se produit.

NOM :

PRÉNOM :

**Q13** : [2] Elle sera notée « B ». [4] Elle ne comptera pas dans les fautes d'équipe.

Article 36.4.1. L'entraîneur adjoint est considéré comme un membre du banc, la faute technique sera donc inscrite « B » pour l'entraîneur, et ne comptera pas dans les fautes d'équipe. Elle ne sera pas non plus reportée au verso.

**Q14** : [1] Le ballon sera donné à l'équipe B. [2] La remise en jeu se fera au même endroit. [3] La flèche est tournée et la prochaine possession alternée sera pour l'équipe B.

Article 12.4.2. La possession alternée prend fin lorsque l'équipe qui effectue la remise en jeu commet une violation.

**Q15** : [2] Cette faute est une faute d'équipe qui ne contrôle pas le ballon. [4] La réparation sera deux LF pour B5.

Article 14.1.3. Le contrôle du ballon s'arrête lorsque le ballon a quitté les mains du tireur. L'équipe A étant dans la pénalité, elle sera sanctionnée de 2 LF.

**Q16** : [2] L'action de tir n'est pas terminée car A6 n'a posé qu'un pied au sol. [4] La réparation sera deux lancers-francs pour A6.

Article 15.1.2. L'action de tir prend fin lorsque les deux appuis ont repris contact avec le sol. Le joueur ayant subi une faute sur action de tir il y aura donc des lancers-francs.

**Q17** : [3] Le remplaçant de B5 peut demander son remplacement en faisant le geste conventionnel. [4] Le remplaçant de B5 peut demander son remplacement en s'asseyant sur la chaise prévue à cet effet.

Article 19.3.1. Seul un remplaçant peut demander un remplacement. Il peut le faire soit en s'asseyant sur la chaise soit en faisant le signe de remplacement.

**Q18** : [2] Le décompte des 8 secondes continue à courir. [3] A5 peut dribbler à son tour en zone arrière.

Interprétations Article 28. Le joueur s'arrête sur la ligne médiane, il est donc considéré en zone arrière : le décompte des 8 secondes continue donc et le co-équipier peut dribbler en zone arrière.

**Q19** : [3] Procéder à une remise en jeu pour l'équipe B.

Article 41.2.2. Si une faute personnelle est commise par un joueur de l'équipe qui contrôle le ballon vivant ou par un joueur de l'équipe ayant droit au ballon, cette faute doit être sanctionnée par une remise en jeu au point le plus proche de la faute pour les adversaires.

**Q20** : [4] Donner le ballon à l'équipe qui dispose de la possession alternée.

Article 43.3.3. Si un lancer franc n'est pas réussi, et si la violation est commise par les deux équipes, lors du dernier ou unique lancer franc, il y a situation d'entre-deux.